

5. Secteur à l'Est de l'église - Le Village

Caractéristiques du secteur

- **Superficie** : environ 1,4 hectares.
- **Zonage PLU** : 2AU, bloquée à l'urbanisation.
- **Situation et contexte** :
 - Secteur situé à l'Est de l'église. Il constitue une dent creuse dans l'urbanisation du Village.
 - Le terrain est desservi au Nord par la Route des Narcisses et au Sud par la Rue des Lilas.

Situation du secteur 6



Vue du secteur à l'Est de l'Eglise vers le Nord du village



Les objectifs

AMENAGEMENT

- Urbanisation réalisée sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble, permettant d'assurer une cohérence dans l'aménagement du secteur, après adaptation du document d'urbanisme.
- Destiné à recevoir à **long terme** l'implantation d'une urbanisation destinée principalement à de l'habitat ainsi que des équipements public, des commerces et services qui en sont le complément normal.

HABITAT

- **Nombre de logements estimés** : environ 24 logements.
- **Densité** : 20 logements à l'hectare.
- **Typologie des logements souhaités** : L'urbanisation de ce secteur prendra la forme de maisons individuelles groupées et/ou de chalets en RDC et/ou R+1.

5. Secteur à l'Est de l'église - Le Village

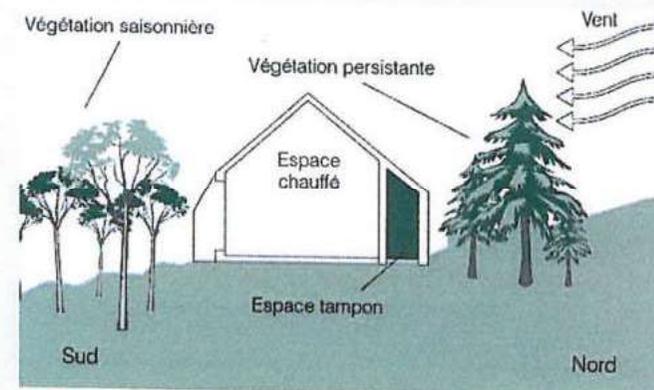
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- **Accès au secteur:**
 - La zone est accessible directement depuis la route des Narcisses et la Rue des Lilas. Un traitement des accès à la zone devra être envisagé.
- **Desserte interne:**
 - Les voies nouvelles devront être accompagnées de plantations d'arbres d'essences locales.
 - Prévoir la continuité des dessertes routières sur le secteur.
 - Prévoir des continuités douces le long des voies à créer et favoriser la mise en place de cheminements doux.
- **Stationnement interne :**
 - Prévoir deux places de stationnement par logement.

DEVELOPPEMENT DURABLE

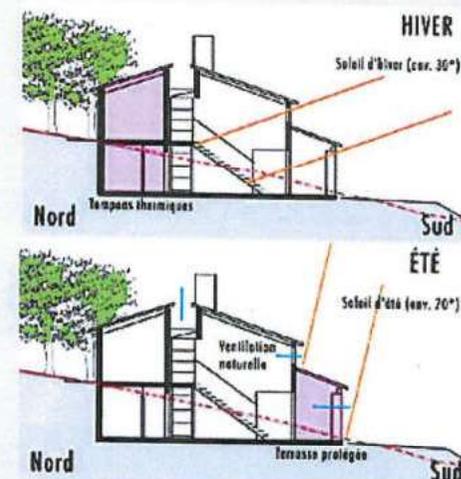
- Prévoir des espèces végétales locales afin de limiter la consommation de l'eau.
- Proposer une forme et une composition urbaine tenant compte de l'ensoleillement, du vent dominant et de la topographie afin de favoriser l'emploi des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un habitat passif ainsi qu'un éclairage naturel optimal.

Implantation de la végétation par rapport au vent dominant



Au Sud, protection de la chaleur en été et laisse passer les rayons du soleil l'hiver.
Au Nord, protection des vents froids.

Orientation de la maison par rapport à l'ensoleillement



Etablir l'orientation optimale pour garantir le meilleur éclairage pour les pièces principales (séjour, cuisine, salle à manger, chambres), le maximum de protection de ces pièces aux intempéries, le plus grand apport thermique gratuit. 20

SECTEUR EST DE L'ÉGLISE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

-  Espace à bâtir destiné à recevoir de l'habitat
-  Espace paysager à créer, conserver ou renforcer
-  Cheminement piétonnier à préserver
-  Voie de desserte à créer
-  Voirie de desserte existante
-  Limite du secteur

